

bicc policy brief

La menace régionale des enlèvements contre rançon dans le sud-ouest du Tchad

Milena Berks, Boubacar Haidara,
Allah-Kauis Neneck, Allioum Tondandi

Les enlèvements contre rançon ont considérablement augmenté depuis 2015 dans le Mayo-Kebbi Ouest, région frontalière entre le Tchad et le Cameroun. Les rançons élevées exigées pèsent lourdement sur les communautés, en particulier les jeunes, et favorisent un climat de peur et de méfiance qui alimente les conflits violents inter- et intracommunautaires. Les gouvernements du Tchad, du Cameroun et de la République centrafricaine doivent agir dès maintenant pour inverser cette tendance dévastatrice.

Project ●●●
Armed Groups
in the Sahel

Recommandations

1 Mettre en place une force conjointe transfrontalière Tchad–Cameroun–République centrafricaine

Pour répondre efficacement à la recrudescence des enlèvements dans le Mayo-Kebbi Ouest, les gouvernements du Tchad, du Cameroun et de la République centrafricaine devraient établir des accords bilatéraux ou trilatéraux autorisant la création d'une force conjointe transfrontalière chargée de poursuivre les ravisseurs dans les territoires voisins et d'échanger des informations de sécurité entre leurs forces nationales respectives.

2 Garantir une politique de tolérance zéro face à la complicité des forces de sécurité avec les ravisseurs

Les populations civiles signalent fréquemment des cas d'abus d'autorité de la part des forces de sécurité de l'État à l'encontre des civils, ainsi que leur complicité présumée avec les ravisseurs dans les zones concernées. Les gouvernements du Tchad, du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA) doivent mettre en œuvre et faire respecter une politique de tolérance zéro à l'égard de ces abus et de ces complicités. Au-delà des poursuites judiciaires en cas de non-respect, des formations des forces de sécurité étatiques à la protection des droits humains et au dialogue civil-militaire peuvent également contribuer à renforcer la confiance.

3 Mettre en place de nouveaux postes de contrôle de sécurité mobiles autour des réserves naturelles transfrontalières

Les réserves transfrontalières telles que les parcs naturels de Sena Oura (au Tchad) et de Bouba Ndjida (au Cameroun) servent de refuges aux ravisseurs. L'installation de nouveaux postes de contrôle de sécurité mobiles des deux côtés permettra de prévenir les activités criminelles et de favoriser la libre circulation des personnes et des biens dans la zone. Cela nécessitera une étroite collaboration entre les forces de sécurité tchadiennes et camerounaises.

4 Mettre fin à la spirale qui pousse les victimes à devenir la prochaine génération de ravisseurs

Les gouvernements de la région doivent d'urgence venir en aide aux populations touchées par les enlèvements – principalement les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs – afin de les aider à maintenir leurs moyens de subsistance. La perte de revenus et de biens due au paiement de lourdes rançons a particulièrement nui aux jeunes. Faute d'alternatives, beaucoup risquent de rejoindre les criminels, aggravant ainsi le problème. Les États doivent prévoir des aides compensatoires en cas de vol et s'attaquer aux causes structurelles en révisant les cadres juridiques liés à la transhumance et en poursuivant le dialogue régional avec les parties prenantes clés.

Contexte

Depuis les années 2010, les enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes armés, en particulier ceux désignés comme organisations terroristes, ont augmenté dans le monde entier. En 2023, environ 4 000 personnes ont été enlevées dans le cadre d'actes terroristes à travers le monde. Des organisations telles qu'Al-Qaïda et ses branches dans divers pays, l'État islamique et Boko Haram¹ ont généré des millions de dollars américains par le biais d'enlèvements contre rançon, une pratique lucrative nécessitant relativement peu d'investissements.

Bien que ne s'inscrivant pas dans le cadre d'activités perpétrées par des organisations terroristes, les enlèvements contre rançon dans la province tchadienne du Mayo-Kebbi Ouest, située à la frontière avec le Cameroun, ont eu — et continuent d'avoir — des répercussions importantes sur la population, en particulier sur les jeunes, tant sur le plan physique qu'économique.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres exacts, l'Organisation d'appui aux initiatives de développement (OAID) (2024), une organisation de la société civile tchadienne, estime que plus de 1 500 personnes ont été enlevées dans la région au cours des 20 dernières années (voir la carte 1 pour une estimation des enlèvements entre 2015 et 2022). Les estimations du montant des rançons versées au Tchad varient et peuvent dépasser 40 millions de francs CFA (environ 71 000 dollars américains). Au Cameroun, le montant total des rançons versées chaque année est estimé à un milliard de francs CFA (environ 1,7 million de dollars américains).

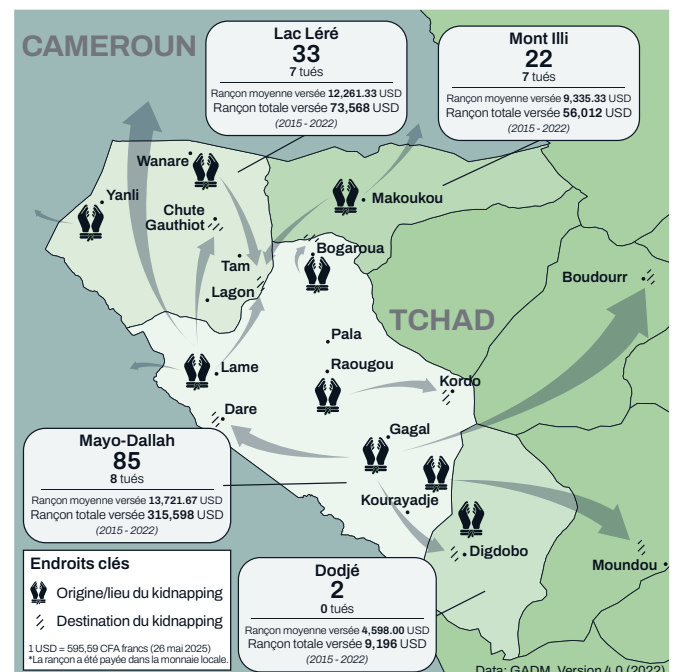
Pour mieux appréhender le phénomène, le bicc et le Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH) de N'Djamena, au Tchad, ont mené des recherches à Pala, Lagon, Lamé et Gagat, dans la province du Mayo-Kebbi Ouest, à la fin 2024². Ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche de deux ans, dirigé par le bicc, et intitulé « Approches régionales pour faire face aux groupes armés au Sahel ».

LES ESTIMATIONS DES RANÇONS VERSEES AU TCHAD VARIENT ET PEUVENT DEPASSER 40 MILLIONS DE FRANCS CFA (ENVIRON 71 000 DOLLARS AMERICAINS). AU CAMEROUN, LE MONTANT TOTAL DES RANÇONS VERSEES CHAQUE ANNEE EST ESTIME A UN MILLIARD DE FRANCS CFA (ENVIRON 1,7 MILLION DE DOLLARS AMERICAINS).

Les recherches démontrent que ce phénomène prend de l'ampleur avec un impact significatif sur les populations locales. Les ravisseurs opèrent en petits groupes armés et recueillent des informations auprès de complices au sein des communautés, leur promettant un pourcentage des profits. Nos données de terrain montrent un changement dans les profils des personnes ciblées par les enlèvements : « (Avant) ils visaient les éleveurs nomades peuls. Aujourd'hui, ils touchent les agriculteurs sédentaires », nous a confié un chef traditionnel de Gagat. Cependant, l'identité présumée des auteurs de ces actes varie. D'après les témoignages recueillis, les ravisseurs parleraient « haoussa, arabe, peul ». En ce qui concerne les peuls, les personnes interrogées dans la région affirment qu'ils ne sont pas des locaux, mais plutôt originaires du Nigeria ou du Niger. Des jeunes de Gagat nous ont déclaré que « les ravisseurs portent toujours des turbans (...) et sont armés, parfois vêtus d'uniformes militaires ». Les éleveurs « Ouda » sont souvent montrés du doigt, ce qui établit un lien étroit entre le phénomène des enlèvements contre rançon et les questions liées à la transhumance, que nous expliquerons plus en détail dans les lignes qui suivent.

En termes de mode opératoire, les ravisseurs tendent souvent des embuscades et enlèvent les proches de leurs cibles, tels que leurs épouses ou leurs enfants, généralement au cours d'opérations nocturnes. Ils recourent ensuite à l'intimidation et au chantage, envoyant des messages exigeant que leurs cibles versent d'importantes sommes d'argent à une adresse précise.

CARTE 1: ENLEVEMENTS DANS LA REGION DU MAYO-KEBBI OUEST ENTRE 2015 ET 2022³



réserves naturelles et les parcs nationaux — en l'occurrence, Sena Oura et Bouba Ndjida — servent de refuge aux ravisseurs et de points de transit vers le Cameroun voisin et vice versa. L'avantage pour les ravisseurs est que les Forces de défense et

de sécurité (FDS) tchadiennes ne sont pas autorisées à les poursuivre au-delà du territoire tchadien. De plus, il n'existe aucun mécanisme de coordination entre les FDS des deux pays dans ce domaine. Le caractère régional du phénomène devient évident, tout comme l'importance géographique / topographique des réserves naturelles. Après que les ravisseurs ont pris leurs otages en otage, la phase de négociation de la rançon commence, généralement par téléphone. Le lieu où la rançon devra être déposée est communiqué aux proches des otages une fois qu'un accord a été conclu. Entre-temps, comme nous l'ont indiqué nos interlocuteurs dans tous les lieux où nous nous sommes rendus, les ravisseurs interdisent formellement aux proches des victimes d'alerter les FDS, sous peine de représailles.

Dans les deux pays, le Tchad et le Cameroun, l'implication présumée des forces de sécurité locales est considérée comme un facteur clé de l'augmentation des enlèvements contre rançon depuis 2020 (GI-TOC, 2021). Une partie de la population dénonce l'inaction prétendument délibérée des forces de sécurité, tandis que d'autres évoquent des « *mains invisibles venues de N'Djamena* », faisant allusion à une possible complicité des autorités politiques. Plusieurs éléments alimentent ces perceptions : par exemple, une mesure « anti-gang » mise en place en 2007 a été officiellement révoquée en raison d'un « manque de ressources », et le bataillon déployé par la présidence pour lutter contre ce phénomène a été retiré en 2018. Toutefois, une force regroupant différents services de sécurité demeure présente dans la région — mais avec peu d'effet.

1 Pour lutter efficacement contre les enlèvements, une réponse sécuritaire transfrontalière conjointe est nécessaire

Les enlèvements contre rançon se produisent dans le Mayo-Kebbi Ouest depuis maintenant trois décennies, et le phénomène ne cesse de croître. Il est aujourd'hui considéré comme une crise sécuritaire régionale en raison de ses multiples conséquences pour les communautés transfrontalières. Bien qu'elle ne soit ni la seule ni la principale cause, la géographie du sud-ouest du Tchad joue un rôle central dans la recrudescence des enlèvements : la zone est couverte de forêts denses et difficilement accessible, notamment pendant la saison des pluies. Une grande partie du territoire n'a pas de couverture de réseau téléphonique. De plus, il s'agit d'une région humide propice à l'agriculture et à l'élevage. Les réserves de biosphère de Sena Oura (au Tchad) et de Bouba Ndjida (au Cameroun) favorisent des activités transfrontalières incontrôlées. Les ravisseurs passent aisément d'un pays à l'autre, échappant ainsi à la poursuite des forces de défense et de sécurité de part et d'autre de la frontière.

L'absence d'accords bilatéraux ou trilatéraux sur le droit de poursuite entre les pays concernés aggrave la crise. Les conditions de vie des populations locales se détériorent progressivement, alimentant un sentiment d'abandon de la part des autorités. Dans les zones touchées, les habitants estiment que les principaux acteurs, en particulier les responsables politiques et sécuritaires des gouvernements tchadien, camerounais et centrafricain, ne s'intéressent pas réellement au problème. Le fait que seuls quelques médias nationaux et internationaux traitent de la question ne fait qu'accentuer ce sentiment. Jusqu'à présent, seules quelques actions et interventions isolées et non coordonnées ont été mises en œuvre, avec des résultats limités. L'éradication de ce phénomène nécessite une collaboration entre les deux, voire les trois États, ainsi qu'une action conjointe de part et d'autre de la frontière. Une mesure urgente consisterait à établir des accords bilatéraux ou trilatéraux entre le Tchad, la République centrafricaine (RCA) et le Cameroun, visant à mettre en place une force conjointe transfrontalière dans la zone. Cela permettrait d'assurer une intervention plus rapide, mieux coordonnée et un partage d'informations plus efficace le long des frontières.

LES POPULATIONS ONT LE SENTIMENT QUE LES PRINCIPAUX ACTEURS, EN PARTICULIER LES ACTEURS POLITIQUES ET SECURITAIRES DES GOUVERNEMENTS TCHADIEN, CAMEROUNAIS ET CENTRAFRICAIN, NE S'INTERESSENT PAS VRAIMENT AU PROBLEME.

À cet égard, l'exemple de la force conjointe tchado-soudanaise, qui s'est avérée efficace dans la gestion de la frontière et l'échange d'informations — bien qu'actuellement inactive en raison de la guerre au Soudan — est à considérer. De même, l'échange d'informations avec d'autres forces régionales conjointes, telles que la Force multinationale mixte, dont le mandat spécifique est la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad, est également essentiel pour contrer les enlèvements contre rançon dans les zones frontalières.

2 Le rôle ambigu des forces de défense et de sécurité exige une politique de tolérance zéro face à toute complicité avec les ravisseurs

En réponse à la recrudescence des enlèvements contre rançon dans le Mayo-Kebbi Ouest, le gouvernement tchadien a déployé des forces de défense et de sécurité (FDS) dans les localités les plus touchées. Ces forces comprennent du personnel de l'Armée nationale tchadienne, des éléments de la Garde

nationale et nomade du Tchad, des légions de la Gendarmerie nationale et des membres de la Police nationale, entre autres. À côté de ces divers personnels militaires, on note également une forte présence d'agents de renseignement issus de la Direction générale des renseignements et des investigations (DGRI) et de l'Agence nationale de sécurité. Ce déploiement massif vise à mettre un terme aux enlèvements contre rançon, mais aussi à lutter contre la criminalité dans la région.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE ESSENTIELLE CONSISTE À INSISTER SUR LA TRANSPARENCE, LE PROFESSIONNALISME ET L'INTÉGRITÉ DU PERSONNEL EN UNIFORME, SOUTENUS PAR UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO ET DES SANCTIONS LÉGALES EN CAS DE COMPLICITÉ AVEC LES RAVISSEURS DE LA PART DES FORCES DE L'ORDRE.

Cependant, nombre de nos interlocuteurs ont relevé une ambiguïté dans le rôle joué par les forces de sécurité déployées sur le terrain. Les populations locales que nous avons rencontrées accusent non seulement certains militaires d'être complices des ravisseurs, mais formulent également des allégations plus graves portant sur des abus récurrents de pouvoir à l'encontre des civils. Il s'agit notamment d'impositions illégales, de rackets et de détentions arbitraires. Certains agents sont soupçonnés de fournir des armes et des informations aux ravisseurs en échange de fortes sommes d'argent. Les FDS nient toute complicité avec les kidnappeurs, accusant à leur tour les communautés locales d'être leurs complices. Cette situation traduit, pour le moins, un manque de confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations locales. Chaque partie accuse l'autre, à tort ou à raison, de collusion avec les ravisseurs.

Une première étape essentielle consiste à insister sur la transparence, le professionnalisme et l'intégrité du personnel en uniforme, soutenus par une politique de tolérance zéro et des sanctions légales en cas de complicité avec des ravisseurs de la part des forces de l'ordre qui manqueraient à ces principes fondamentaux. La transparence doit commencer dès le recrutement et la formation des forces de défense et de sécurité, en mettant l'accent sur l'éthique de leur mission, le sens du service et le respect constant des droits humains. Ce principe n'est pas toujours observé dans les interactions entre les forces de sécurité et les populations locales. En effet, les militaires sont souvent peu familiarisés avec les cultures locales des zones où ils sont déployés. Nos interlocuteurs au sein des communautés accusent les forces de l'ordre de les « brutaliser » et de réagir trop lentement en cas d'enlèvement, les laissant livrés à eux-mêmes. Cela crée, de facto, un déficit de confiance entre les FDS et la population civile.

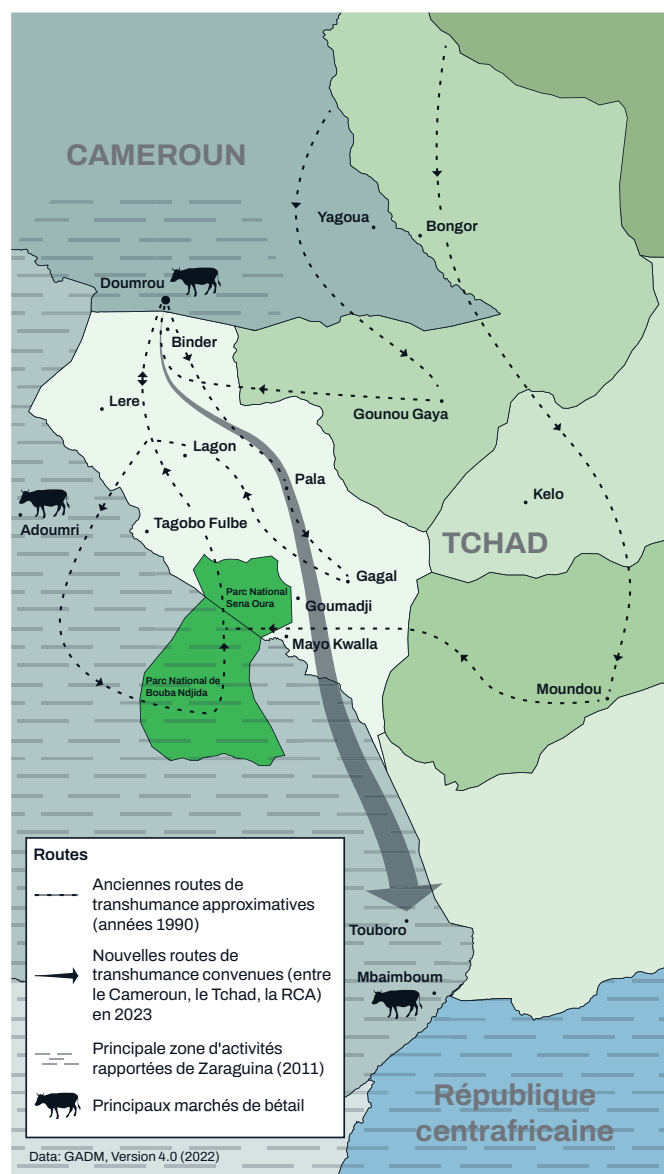
Les moyens d'intervention restent insuffisants et il n'existe pas de cadres organisés pour le dialogue civil-militaire. Il est donc important de dispenser en priorité des formations aux droits

humains en arabe dialectal tchadien, une langue parlée et comprise par la plupart des soldats tchadiens, afin de garantir des interactions respectueuses avec les populations locales. En outre, il sera crucial de renforcer les mécanismes de redevabilité au sein des différents corps à travers des dispositifs de plainte et des poursuites judiciaires en cas d'abus commis par les forces de sécurité contre les civils. Au cours de nos entretiens, les autorités ont également souligné la nécessité de fournir les équipements nécessaires et d'assurer le paiement régulier des salaires afin de répondre aux besoins des troupes sur le terrain. De plus, la durée de déploiement des forces de sécurité est un facteur important : selon nos interlocuteurs, elle ne devrait pas dépasser deux ans, afin de garantir une certaine continuité tout en évitant les dérives clientélistes grâce à des rotations régulières. Une autre mesure importante consisterait à instaurer des dialogues communautaires réguliers avec les forces de sécurité pour renforcer la confiance mutuelle. Face au climat actuel d'insécurité généralisée, combiné à l'absence d'autorité policière et à la méfiance envers leur présence, les villages touchés ont formé des groupes de vigilance pour assurer leur propre protection (Berks et al.).

3 La position géographique stratégique des parcs naturels pour les ravisseurs et les communautés nécessite des mesures de sécurité flexibles

Le parc national de Bouba Ndjida, au Cameroun, et celui de Sena Oura, au Tchad — qui forment ensemble une réserve de biosphère transfrontalière — revêtent une importance stratégique dans la lutte contre la crise des enlèvements contre rançon, compte tenu de leur rôle dans la sécurité transfrontalière et la protection de la faune. Actuellement, ces deux parcs servent de refuges aux ravisseurs. Dans les deux pays, des services spécialisés supervisent la gestion des parcs, avec des agents des eaux et forêts chargés d'assurer la sécurité des sites. Étant donné leur étendue (735,2 km² au Tchad et 2 200 km² au Cameroun), cette tâche complexe nécessite des équipements spécifiques, tels que des drones de surveillance, des caméras pour la faune, des véhicules et des postes de contrôle permanents. Or, ces équipements sont inexistantes ou disponibles seulement en partie. Fournir les ressources et la formation nécessaires pour assurer une surveillance efficace rendrait plus difficile l'utilisation de ces parcs comme sanctuaires par les ravisseurs et entraverait, à terme, leurs activités. L'installation de postes de contrôle mobiles permettrait d'assurer la sécurité tout en garantissant la libre circulation des personnes, des biens et des animaux.

CARTE 2: LE ROLE DES PARCS NATIONAUX DE SENA OURA ET BOUBA NDJIDA DANS LA TRANSHUMANCE ET LES ACTIVITES CRIMINELLES AU TCHAD ET AU CAMEROUN



Le Cameroun, le Tchad et la RCA doivent unir leurs efforts de sécurité autour des parcs pour protéger sites, populations et faune. La CBLT, chargée de la gestion durable du lac Tchad et de ses écosystèmes, offre une plateforme politique adaptée pour traiter ces enjeux.

La vague d'enlèvements contre rançon actuelle remonte aux années 1980, quand des bandes armées, dites « Zaraguina », sont apparues dans la zone frontalière entre le Tchad, le Cameroun et la RCA. Composées de déserteurs, d'ex-soldats, de rebelles et d'éleveurs mbororo Uuda'en, elles pratiquaient le vol, le pillage et, de plus en plus, les enlèvements (Seignobos, 2011).

Comme l'ont souligné plusieurs de nos interlocuteurs : « Les enlèvements visaient d'abord les communautés d'éleveurs, puis les agriculteurs, une fois les premiers ruinés. » L'enlèvement d'enfants mbororo a conduit à une « décapitalisation rapide des troupeaux mbororo » en RCA, jusqu'à ce que ces communautés ne puissent plus subvenir à leurs besoins

(Seignobos, 2011). À cet égard, les communautés d'éleveurs telles que les Mbororo furent initialement victimes, mais certaines sont ensuite devenues auteurs à leur tour — par nécessité de survie (Seignobos, 2011).

Aujourd'hui, les ravisseurs ciblent surtout les agriculteurs, qui accusent les éleveurs de représailles. Pour résoudre durablement les enlèvements contre rançon, il faut aussi traiter les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les gouvernements du Tchad, du Cameroun et de la RCA doivent soutenir ces communautés par une meilleure protection, des aides économiques et des compensations en cas de vol. La révision des lois sur la transhumance et le maintien du dialogue régional, notamment avec la plateforme EGGOU-GOL⁵, sont également essentiels.

4 Ne pas soutenir les personnes touchées créera la prochaine génération de ravisseurs

La région du Mayo-Kebbi Ouest est l'une des plus riches du Tchad, souvent qualifiée de « grenier du Tchad », en raison de son agriculture florissante et de son élevage dynamique. Elle a joué un rôle majeur dans la stabilité du pays, représentant un point de jonction entre le nord et le sud. « Les quantités de sacs de céréales qui sortent d'ici pour nourrir d'autres provinces du pays en témoignent. Et c'est ce qui suscite la convoitise des autres envers cette région. Comme les récoltes sont toujours bonnes, les gens pensent que nous avons beaucoup d'argent, alors ils viennent en profiter » (Chef traditionnel de Gagaj). Ces caractéristiques sont essentielles pour comprendre la dynamique des enlèvements contre rançon dans la région. L'augmentation des raptus coïncide avec les périodes de récolte et de vente des produits agricoles et d'élevage sur les marchés locaux. Cela explique pourquoi les proches ou associés des agriculteurs et des éleveurs sont presque toujours les cibles de ces enlèvements. De plus, ceux-ci se produisent généralement au moment où les victimes disposent du produit de leurs ventes. En conséquence, de nombreux éleveurs quittent progressivement la région. Plusieurs agriculteurs interrogés l'ont clairement exprimé : « À quoi bon continuer à cultiver, si au final, les criminels peuvent s'emparer des fruits de notre travail ? »

Si l'activité agricole devait cesser dans cette région, de nombreuses autres zones du Tchad en subiraient les conséquences, car les populations dépendantes de ces produits seraient exposées à la pauvreté et, plus gravement encore, à l'insécurité alimentaire. Les populations, notamment les jeunes, sombreraient dans la précarité économique et l'oisiveté. Dans plusieurs régions du Sahel, le chômage et l'absence de perspectives pour les jeunes comptent parmi les principaux facteurs les poussant à rejoindre des groupes armés ou à se livrer à des activités criminelles. Pour éviter une nouvelle crise humanitaire de grande

ampleur, les autorités tchadiennes doivent tout mettre en œuvre afin d'empêcher le Mayo-Kebbi Ouest de connaître un tel scénario, qui serait dévastateur pour la région — tant sur le plan économique que pour la sécurité régionale.

À cet effet, l'État tchadien doit adopter une approche de sécurité holistique, garantissant la protection des citoyens pour leur permettre de poursuivre leurs activités économiques, tout en soutenant le dialogue intercommunautaire et intracommunautaire relatif aux conflits fonciers et à la transhumance. Les

gouvernements doivent également appuyer des initiatives telles que la plateforme EGGOU-GOL, qui regroupe le Tchad, le Cameroun, le Nigeria et la République centrafricaine. Cette initiative vise à renforcer la résilience des ménages et des systèmes agro-pastoraux transfrontaliers, sur les plans économique et de la prévention des conflits. Elle aborde également des thématiques liées à la santé publique, aux chaînes de valeur et à la gouvernance, en impliquant des acteurs clés tels que les autorités traditionnelles, les agriculteurs, les éleveurs ainsi que les représentants politiques et administratifs.

Notes de fin

- 1 Boko Haram a été fondé en 2002 par Mohammed Yusuf à Maiduguri, au Nigeria. À la suite de la mort de Yusuf en 2009, Abubakar Shekau est devenu le nouveau leader. En 2015, Boko Haram a prêté allégeance à l'État islamique en Irak et au Levant (EIL), ce qui a conduit au renommage de Boko Haram en Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) (International Crisis Group, 2020 ; Foucher, 2024). Cela a provoqué des rivalités internes et mené à la création d'une nouvelle faction appelée Jama'atu Ahlis Sunna Lid-da'adati wal-Jihad (JAS), dirigée par Shekau. Dans ce *bicc policy brief*, nous utilisons le terme Boko Haram comme terme générique pour désigner toutes les factions formées depuis 2002. Le groupe et ses scissions ont été désignés comme organisations terroristes par le Conseil de sécurité des Nations Unies. La terminologie groupes armés désignés comme organisations terroristes (GADTO) sera également utilisée tout au long de ce document.
- 2 L'équipe a réalisé 15 entretiens semi-directifs et cinq discussions de groupe avec divers acteurs, notamment les autorités traditionnelles et étatiques, des ONG, des journalistes, des groupes de jeunes et de femmes, des autorités religieuses, des communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, ainsi que des représentants d'organisations internationales et nationales.
- 3 Les données sur les cas présentés ici ont été collectées par les partenaires de recherche du CRASH, à N'Djamena, dans le cadre de plusieurs autres études sur le sujet. Le nombre reste approximatif en raison du manque d'informations provenant des administrations locales (les cas n'étaient pas systématiquement enregistrés), ainsi que de la difficulté à obtenir des chiffres exacts auprès des populations concernées, par crainte de représailles de la part des ravisseurs.
- 4 Au Tchad, ils sont connus pour venir de Dourbali (un résultat fort de nos entretiens) et pour parler arabe et fulfulde. D'autres Mbororo les désignent comme haaluu'be (« les mauvais ») (Seignobos, 2011). Lors de nos entretiens à Dourbali, les représentants des associations d'éleveurs ont souligné qu'ils ne seraient pas soumis à leur autorité, contrairement à d'autres communautés d'éleveurs. Contrairement aux autres éleveurs, les Uuda'en sont des éleveurs de moutons du Sahel, ce qui les place relativement au bas de la hiérarchie des éleveurs. Une sévère sécheresse en 1973 les a contraints à détourner leurs parcours de transhumance vers le sud.
- 5 La plateforme EGGOU-GOL est un forum sous-régional regroupant les chefferies traditionnelles et les acteurs locaux transfrontaliers, incluant les pays Cameroun, Nigeria et Tchad, sur les questions de transhumance. Elle rassemble toutes les autorités, chefferies traditionnelles et représentants des groupes transhumants (Lamidat, Mbororo, acteurs ruraux, etc.) et bénéficie du soutien de la coopération allemande au développement et d'autres partenaires.

Bibliographie

- Berks, M., Oginni, O., Breitung, C., Alhassan, M., & Tondandi, A. (2024). *Une entreprise risquée : engager des groupes d'autodéfense dans le bassin du lac Tchad* (bicc policy brief). bicc. doi: <https://doi.org/10.60638/n1a2-en82>
- Global Initiative Against Transnational Organized Crime (2023). *Les agriculteurs et les éleveurs de plus en plus pris pour cible dans un contexte d'enlèvements contre rançon record dans la région du Nord Cameroun* (Bulletin de Risque #8). <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-008/fr/02-farmers-and-herders-increasingly-targeted-as-kidnapping-for-ransom.html>
- Seignobos, C. 2011. The Phenomenon of the Zaraguina in Northern Cameroon a Crisis of Mbororo Pastoral Society. *Afrique contemporaine*, 239(3), 35–59. <https://shs.cairn.info/journal-afrique-contemporaine1-2011-3-page-35?lang=en>

ÉDITEUR

BICC – Bonn International Centre for Conflict Studies gGmbH
Pfarrrer-Byns-Straße 1, 53121 Bonn, Germany

CONTACT

Elvan Isikozlu
Head of Advice & Scientific Transfer
elvan.isikozlu@bicc.de
+49 (0)228 911 96-54

TRADUCTION: Boubacar Heidara

MISE EN PAGE: Heike Webb

DESIGN ÉDITORIAL: Verena Krautter

CRÉDIT PHOTO: Milena Berks


CARTES: © bicc/ Noah Schauen

IMPRIMERIE: Köllen Druck + Verlag GmbH, Bonn-Buschdorf

DATE DE PUBLICATION: Novembre 2025

<https://doi.org/10.60638/302e-h010>

Except where otherwise noted, this work is licensed under:

 <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Ce *bicc policy brief* est le résultat du projet conjoint intitulé « Groupes armés au Sahel : Approches régionales pour faire face aux groupes armés », mené par l'Union africaine, le DPO et le bicc, en collaboration avec son partenaire local, le Centre de recherche en anthropologie et sciences sociales (CRASH). Ce projet bénéficie du généreux soutien financier du Ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne.



Federal Republic of Germany
Foreign Office



Les instituts de la JRF sont institutionnellement soutenus par le Land allemand de Rhénanie-du-Nord-West

